

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

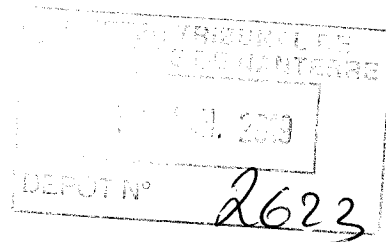
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 03734

Numéro SIREN : 533 049 268

Nom ou dénomination : A.L.L.

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2019 sous le numéro de dépôt 2623



ALL
Société par actions simplifiée
Au capital de 200.000 €
Siège social : 88 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine
533 049 268 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 8 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit

Le 8 novembre,

Les soussignés :

- la société SOGEPAR D TRANSACTION, représentée par Monsieur Daniel DORCHIES, propriétaire de vingt (20) actions ;
- la société SII ILE DE FRANCE, représentée par Monsieur Daniel DORCHIES, propriétaire de mille trois cent dix (1.310) actions ;
- la société AL Développement, représentée par Monsieur Daniel DORCHIES, propriétaire de cinq cent soixante-dix (570) actions ;
- la société SLEC, représentée par Monsieur Didier TERRIER, propriétaire de cent (100) actions ;

soit deux mille (2.000) actions correspondant à 100 % du capital social de la Société ;

seuls associés de la Société, ont décidé de prendre unanimement les décisions visées dans le présent acte se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président et nomination du nouveau Président de la Société
- Renonciation au formalisme prévu à l'article 22 (agrément) des statuts ;
- Agrément de l'opération de Cession ;
- Pouvoirs pour les formalités.

5

PREMIERE DECISION*Démission du Président et nomination du nouveau Président de la Société*

La collectivité des associés, après avoir constaté la démission du Président de la Société, Monsieur Daniel Dorchies, **prend acte et remercie** son Président pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat,

décide à l'unanimité de nommer en qualité de président de la Société, sans limitation de durée, AL Développement, société par actions simplifiée, dont le siège social est 1, rue Favart – 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 842 787 566 R.C.S. Paris, représentée par M. Daniel Dorchies, qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

DEUXIEME DECISION*Renonciation au formalisme prévu à l'article 22 (agrément) des statuts*

La collectivité des associés **décide** à l'unanimité de renoncer au formalisme prévu à l'article 22 des statuts relatifs à la clause d'agrément, afin de pouvoir agréer dans les meilleurs délais l'opération de cession, et déclare avoir été suffisamment informé.

Les associés déclarent en conséquence renoncer à toute réclamation ou contestation à ce titre, et notamment à toute action en nullité relative aux opérations visées.

TROISIEME DECISION*Agrément de l'opération de Cession*

Après avoir pris connaissance du projet de Cession des cinq cent soixante-dix (570) actions détenues par la société AL Développement au profit de la société Sogepar D Transaction, la collectivité des associés, à l'unanimité :

décide d'agréer l'opération de Cession visée ci-dessus par la société AL Développement, et d'agréer la société Sogepar D Transaction, en qualité d'associée existante de la Société (en cas de réalisation de la Cession).

QUATRIEME DECISION*Pouvoirs en vue des formalités*

La collectivité des associés **donne** tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



SOGEPAR D TRANSACTION

Représentée par Daniel
DORCHIES

AL DEVELOPPEMENT

Représentée par Daniel DORCHIES

SII ILE DE FRANCE

Représentée par Daniel
DORCHIES

SLEC

Représentée par Didier TERRIER, lui-même représenté par Daniel DORCHIES